



Antenne tv sur appartement loue

Par **franck**, le **18/12/2009** à **12:07**

Bonjour,rrrn2005. Antenne TV neuve installée par propriétaire sur demande du locataire de l'appartement.rnrn11/2009 - Panne TV. Le locataire suppose antenne en cause et me le signale, mais immédiatement sans rien me dire fait intervenir entreprise, 60€, et les déduit du loyer mensuel de 11/09. rnrnAujourd' hui TV toujours en panne, le locataire me met en demeure de réparer immédiatement.rnrnEn a t-il le droit ? que dois-je faire ?rnrnJe suis un particulier avec un seul appartement en locationrrrnAvec mes remerciements anticipés pour votre réponseSincères salutations

Par **jeetendra**, le **18/12/2009** à **12:12**

Bonjour, envoyez ballader, paitre ailleurs ce locataire malhonnête, si il a fait intervenir un dépanneur c'est à ses frais et c'est normal (réparations à la charge du locataire), tenez bon, cordialement.